



ASSEMBLEE GENERALE de DIGNE SENIORS PLUS

16 Janvier 2024

Annexe 1 - Rapport moral du Président

Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli - 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains

Annexe 1 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 janvier 2024

Rapport moral du Président

Rapport d'activités de l'année 2023

L'année 2023 a confirmé le renouveau observé en 2022 après les années impactées par le COVID.

Nous présentons ci-après le bilan de l'activité du club en 2023

Le contexte institutionnel

Notre association est affiliée à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive), qui est une fédération multisports adaptée aux plus de 50 ans. En fin de saison 2022-2023, la FFRS regroupait 88 498 licenciés répartis dans 449 clubs, soit une nette croissance (+10,5%) par rapport à la saison précédente.

Les missions de notre association, précisées dans ses statuts, s'articulent autour de 3 axes principaux :

- combattre les dangers de l'isolement et de la solitude à la retraite,
- préserver la santé par la pratique d'activités physiques, sportives, sans esprit de compétition,
- enfin promouvoir la convivialité et veiller à prendre en compte l'aspect social.

Une nouvelle fois, notre club a fidèlement intégré ces axes principaux.

Au niveau départemental, début 2021, il y avait 3 clubs affiliés à la FFRS: "Activités Temps Libre du Verdon" à Gréoux les bains, "Digne Seniors +" et "Digne Vitalité 04" à Digne également, les trois associations étant fédérées par un comité départemental (Codors 04), dont Patrice Marckt est le président depuis février 2017. Toutefois, à la rentrée de septembre 2021, le club « Digne Vitalité 04 » n'a pas repris ses activités et il a été dissous à l'initiative de ses dirigeants. Cette saison, ATLV, le club de Gréoux a choisi de quitter la FFRS ; il s'est désaffilié et fonctionne en club autonome. Dans les Alpes de Haute-Provence, nous sommes donc désormais le seul club en activité affilié à la FFRS.

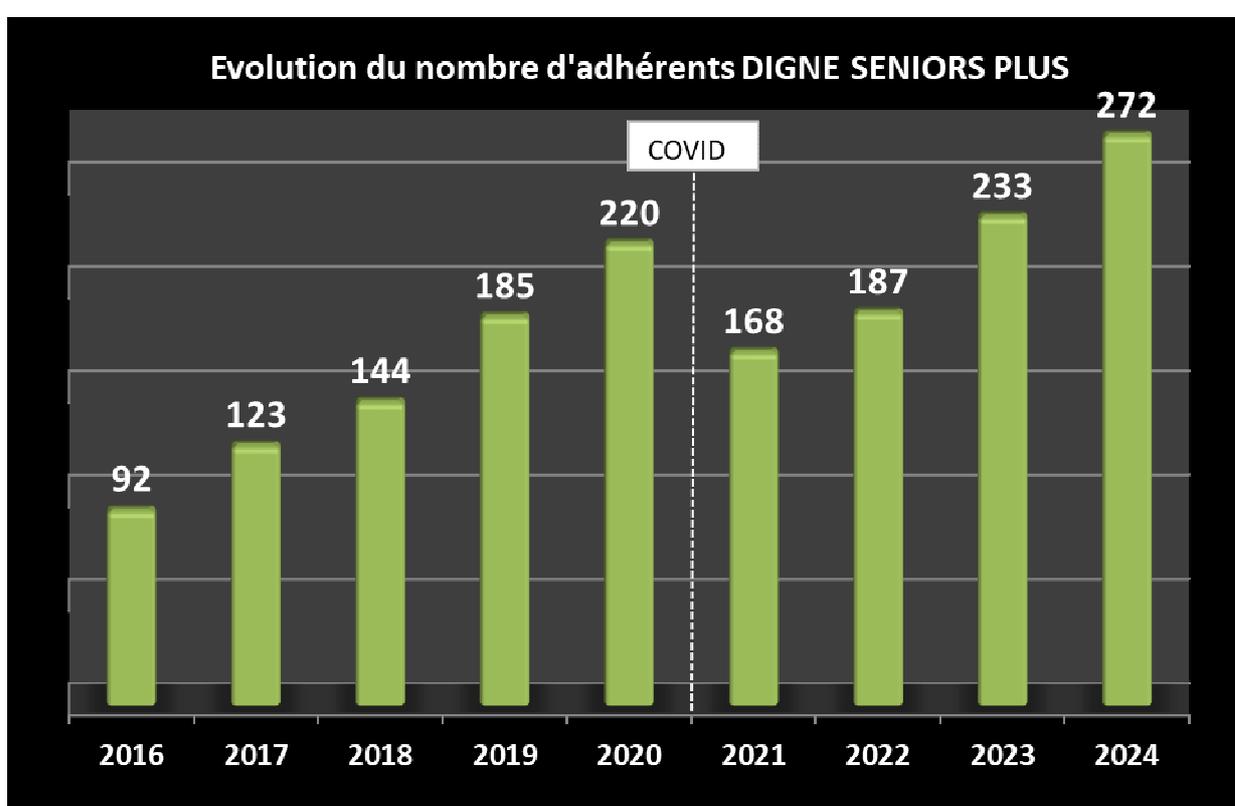
Evolution du nombre des adhérents

L'Association "DIGNE SENIORS PLUS" a été créée le 28 octobre 2003.

Depuis 2016, notre association s'est fortement développée ; entre 2016 et 2020, le nombre d'adhérents est ainsi passé progressivement de 92 à 220. En 2021 (saison 2020-2021), la crise du COVID a bien sûr fait chuter le nombre d'inscriptions, et il n'y a eu que 168 adhérents. En 2022, on a enregistré une 1ère reprise, avec 187 licenciés.

Pour la saison qui vient de s'écouler, nous avons enregistré une très forte croissance avec 232 licenciés, 1 adhérent non licencié au club et 7 cartes découvertes.

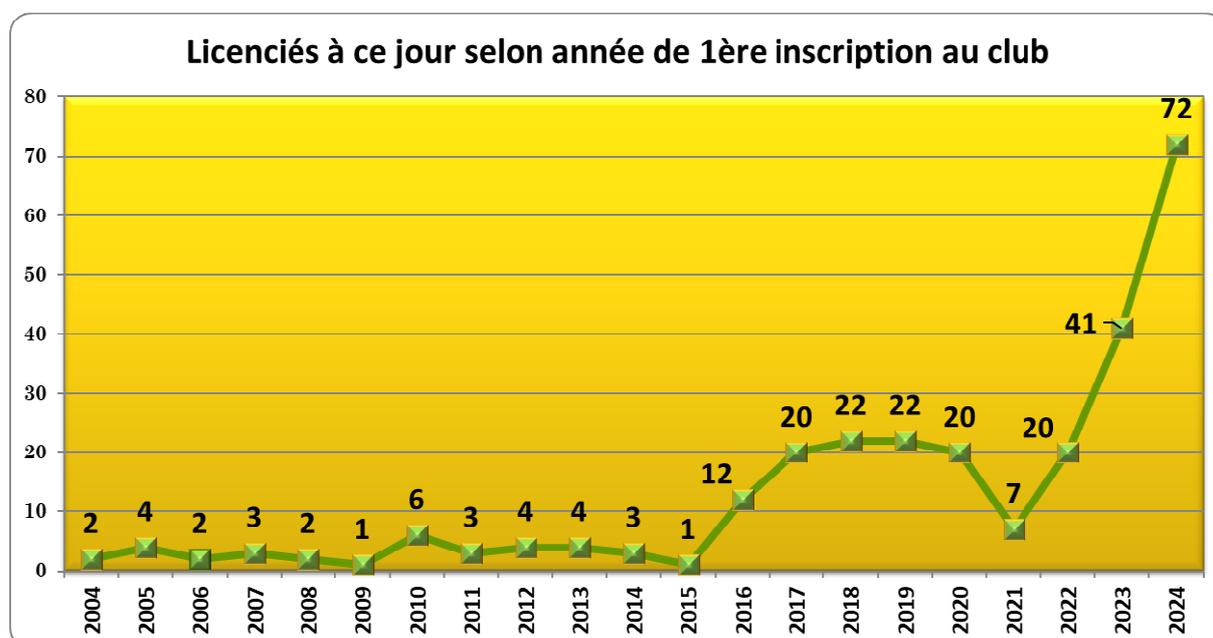
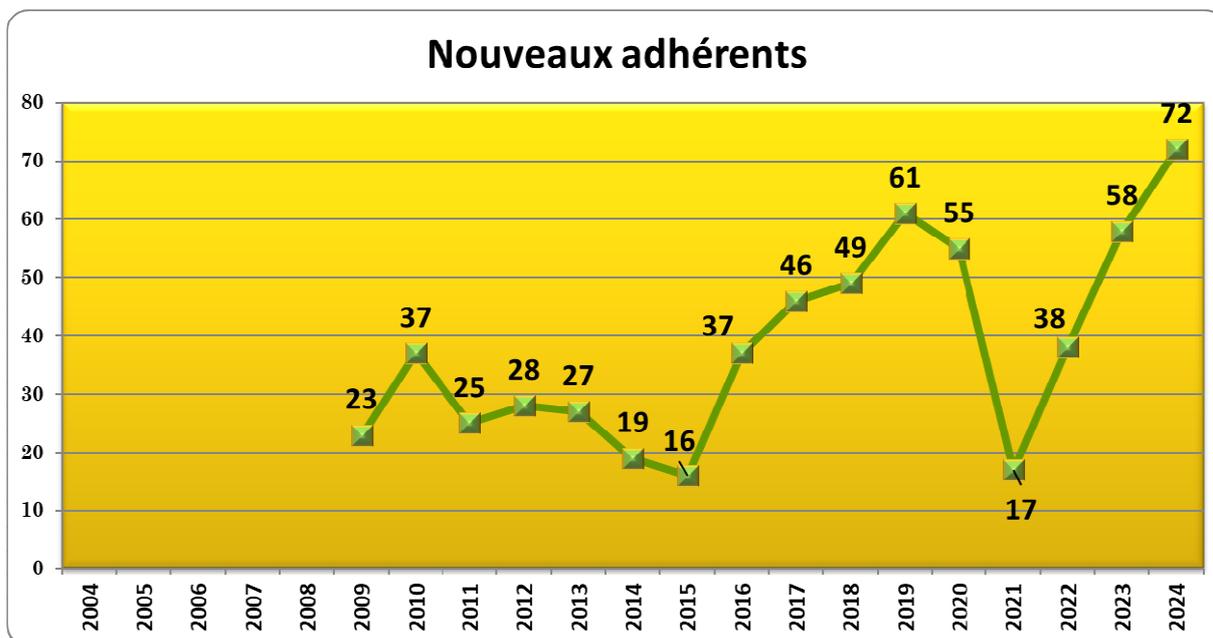
Pour la nouvelle saison en cours, la croissance se poursuit, puisque qu'au 15 janvier 2024 nous sommes 272 adhérents.



Il faut savoir que chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir un nombre important de nouveaux adhérents qui viennent enrichir nos rangs. En 2022-2023, nous avons enregistré une valeur record de 58 nouveaux adhérents (dont 40 sont encore licenciés en 2024) ; cette nouvelle saison, nous avons déjà atteint un nouveau record avec 72 nouveaux adhérents. Si bien que parmi nos adhérents, 45% se sont inscrits très récemment et vivent leur 1ère ou leur 2ème saison.

Cette modification de la structure de nos adhérents, avec un renouvellement qui se poursuit, est de très bon augure pour dynamiser notre club et assurer sa pérennité.

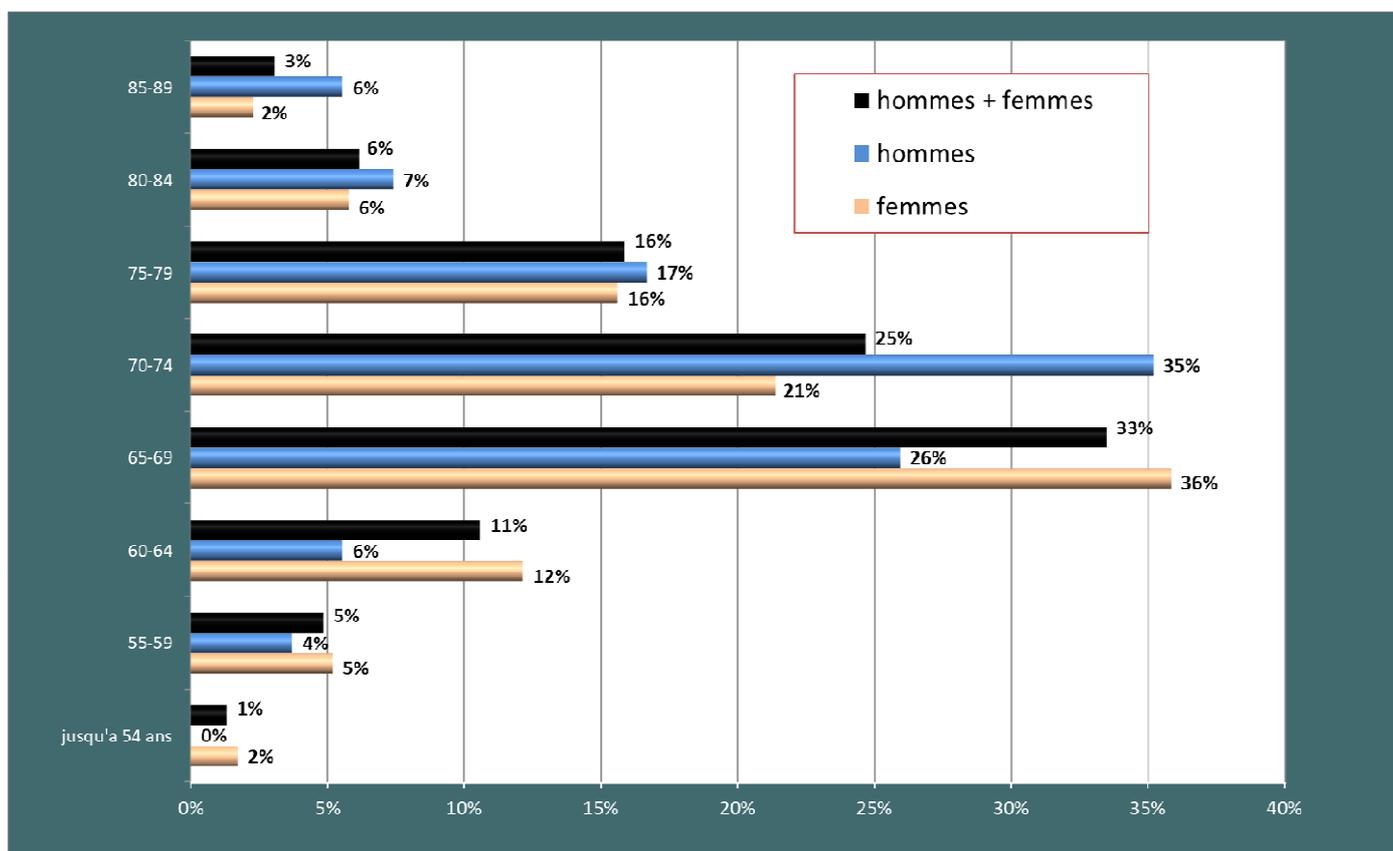
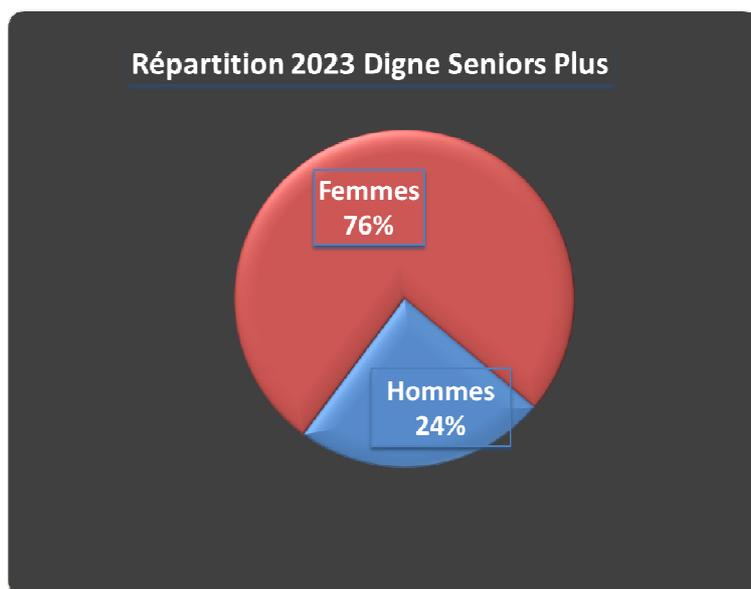
On présente ci-dessous la répartition des adhérents actuels selon la saison à laquelle ils se sont inscrits au club



Seulement 35 adhérents actuels sont inscrits au club depuis plus de 9 ans (13%)

45% des adhérents actuels (123) se sont inscrits cette année ou l'n dernier et connaissent donc leur 1è ou 2è saison au club ; c'est tout simplement énorme et génial.

Répartition des licenciés par genre

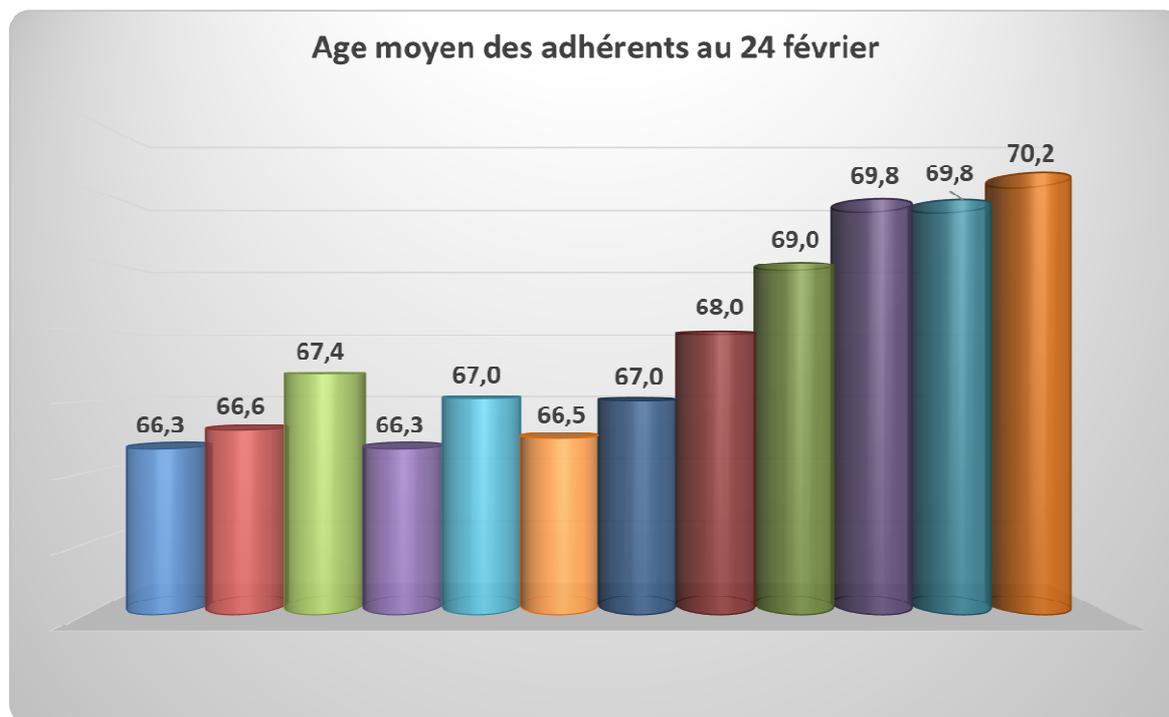


Répartition des licenciés selon la tranche d'âge

Chez les femmes, la tranche d'âge la plus nombreuse est celle de 65 à 69 ans ; chez les hommes, c'est la tranche d'âge de 70 à 74 ans.

Les moins de 65 ans représentent 19% du total des adhérents.

Age moyen des adhérents (calculés à la même date chaque saison)



L'âge moyen des adhérents a augmenté d'environ 3 années depuis 2013 (période de 9 années) Depuis 2 ans, grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents ; il s'est globalement stabilisé à environ 70 ans. Toujours calculée au 24 février, l'âge moyen des nouveaux adhérents est de 67,6 ans, celui des autres adhérents étant de 71,5 ans.

Domiciliation des adhérents

Une très forte proportion d'adhérents (69%) habitent la commune de Digne les bains.

Commune de résidence	H	F	Total
DIGNE LES BAINS	41	146	187
MALLEMOISSON	5	10	15
AIGLUN	4	6	10
CHAMPTERCIER	1	7	8
ESTOUBLON	1	7	8
MARCOUX	3	5	8
LE BRUSQUET	2	5	7
LA ROBINE SUR GALABRE	1	5	6
MALIJAI	1	3	4
MEZEL	1	3	4
BEYNES	1	2	3
MIRABEAU	1	2	3
LE CHAFFAUT ST JURSON	1	1	2
BEAUJEU		1	1
ENTRAGES		1	1
L ESCALE		1	1
MARSEILLE		1	1
MONTAUROUX	1		1
ST ANDRE LES ALPES		1	1
THOARD		1	1
Total	64	208	272

Activités pratiquées au sein de notre association en 2023

Tournés vers la convivialité, le plaisir et le partage, sans esprit de compétition, nous avons offert à nos adhérents un vaste choix d'activités.

En 2023, nous avons proposé une bonne douzaine d'activités: la randonnée pédestre (à la 1/2 journée ou à la journée, *avec 2 groupes selon la difficulté de la rando*), la marche nordique, la gymnastique de remise en forme, la gymnastique douce, la gym sur chaise, le pilates, la country, le Tai-chi-chuan, la balade de proximité, la pétanque, les activités cyclistes, et les danses folkloriques.

Nous avons pu ajouter d'abord le tennis de table (fin 2022), et plus récemment le Qi-Gong ainsi qu'une 2^e séance de yoga, d'une durée de 1h30.

Ces activités ont été majoritairement encadrées par des bénévoles dont on doit louer la compétence, la disponibilité, le sens de l'engagement et l'altruisme. Un grand merci à toutes et à tous, car ce sont eux, les animateurs, qui assurent en très grande partie le succès de l'association.

Chaque animateur présentera en AG les points qu'il souhaite mettre en exergue.

Quelques dates d'évènements qui ont jalonné cette année 2023

Les dates marquantes de l'année 2023

OBJET	DATE	COMMENTAIRES
Assemblée générale de Digne Seniors Plus	19 janvier	Salle de l'Ermitage à Digne les bains (103 présents et 41 pouvoirs)
Sortie Corso de Bormes les mimosas	19 février	Bormes les Mimosas (56 participants)
Réunion du Comité Directeur de Digne Seniors Plus	28 février	salle Jean Bonnet à Digne les bains
Assemblée Générale du CODERS 04	02 Mars	Gréoux les bains
Sortie Carrières de Lumière et St Rémy de Provence	08 mars	Saint Rémy de Provence (52 participants)
Sortie boules et restaurant	16 mars	La Robine (23 participants)
Spectacle section Country	17 mars	Salle annexe du Château des Sièyes
Démonstration de danse en ligne par 2 instructeurs fédéraux	30 mars	Salle de l'Ermitage à Digne les bains (60 participants)
Soirée Concert et buffet pour les 20 ans du club	06 avril	Palais des Congrès de Digne les bains (250 présents, dont 14 invités)
Dépistage gratuit des fragilités dues à l'âge (programme ICOPE)	17 avril	Maison de la Santé, à Digne les bains
Journée d'échange interclub pour l'activité SMS	18 avril	Salle municipale, Sanary sur mer
Présentation du club Digne Seniors Plus	26 avril	Domotys, Digne les bains
Assemblée générale extraordinaire du club ATLV	09 mai	Gréoux les bains
Forum Santé Seniors - tenue d'un stand Digne Seniors Plus	11 mai	Palais des Congrès de Digne les bains
Sortie Grotte Cosquer, MUCEM, petit train touristique	17 mai	Marseille (56 participants)
transmission d'un dossier de demande de subvention sur projets (ANS/ PSF 2023)	24 mai	demande de 1 600€
Sortie Activités aquatiques côtières	12-13 juin	Le Pradet - Hyères (33 participants)
Repas de fin de saison	22 juin	salle des fêtes de Marcoux (80 participants)
Réunion du Comité Directeur de Digne Seniors Plus	26 juin	salle Jean Bonnet à Digne les bains
fin de la saison pour la plupart des activités	fin juin	la pétanque continue en été le mercredi, ainsi que le tennis de table le jeudi matin au mois d'août
Sortie Randonnée dans l'Ubaye	6 au 8 juillet	La Condamine-Châtelard (17 personnes)
notification de la subvention accordée sur projets (ANS/ PSF 2023)	03 août	montant de la subvention accordée: 1 600€
Inscriptions dans les salles pour la saison 2023-2024	4, 7 et 8 septembre	Salles Château des Sièyes et Banon, à Digne les bains
Forum des associations DIGNE LES BAINS	11 septembre	Boulevard Gassendi - public nombreux
reprise de l'ensemble des activités (saison 2023-2024)	12 septembre	salles et plein air - programmes définis
Réunion Ville de Digne -organisation de la rentrée	18 septembre	Salle de l'Ermitage à Digne les bains
Réunion du Comité Directeur de Digne Seniors Plus	17 novembre	Salle de l'Ermitage à Digne les bains
Assemblée Générale de la FFRS	13 et 14 décembre	à Amiens

Sorties 2023

En 2023, nous avons accompli un gros travail pour concevoir et organiser les festivités du 20^e anniversaire de l'association DIGNE SENIORS PLUS. :

- le 30 mars, démonstration de danses en ligne par 2 instructeurs fédéraux venus de Toulon (60 participants)
- Le 6 avril, concert « Rosewood Acoustic Cover » venu de Bayonne, buffet et danse au Palais des Congrès privatisé (250 participants)

Nous avons organisé de nombreuses sorties :

- 19 février : Corso de Bormes les Mimosas (56 participants)
- 8 mars : Carrières de Lumière et St Rémy de Provence,
- 16 mars : sortie boules à La Robine (23 participants)
- 17 mai : grotte Cosquer, MUCEM, petit train touristique à Marseille (56 participants)
- 12 et 13 juin : activités aquatiques au Pradet -marche aquatique, paddle, gym aquatique (33 participants)
- 6 au 8 juillet : randonnée pédestre en Ubaye (17 personnes)

Le 17 avril, en liaison avec le programme ICOPE, nous avons proposé un dépistage gratuit des fragilités dues à l'âge.

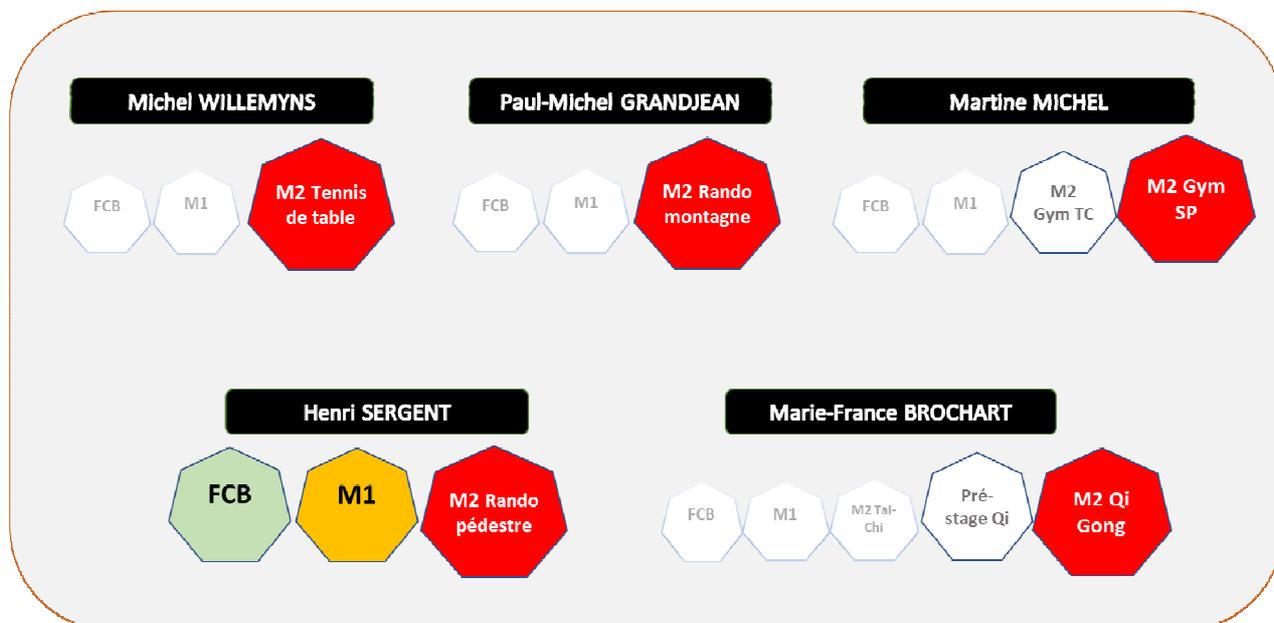
Enfin, le 22 juin, nous avons organisé à Marcoux un repas de fin de saison, auquel ont pris part 80 convives.

Les responsables d'activités ont également proposé des moments de grande convivialité aux participants

Formations 2023

Pour notre club, en 2023, il y a eu un grand nombre de formations effectuées :

- Henri Sergent a effectué la FCB du 16 au 18 janvier aux Issambres, le M1 du 26 au 29 mars à Carry et le M2 randonnée pédestre du 1^{er} au 6 octobre à Carry le rouet. Il est donc officiellement animateur fédéral randonnée pédestre,
- Martine Michel a passé la 2^e partie de la formation M2 Gym (dite Gym SP), du 5 au 8 février à Carry ; elle est donc officiellement animatrice fédérale d'activités gymniques ;
- Michel Willemyns a effectué le M2 tennis de table qui a eu lieu près de Nantes du 20 au 24 février ; Il est donc officiellement animateur fédéral tennis de table,
- Paul-Michel Grandjean a effectué le M2 randonnée pédestre montagne du 4 au 9 juin à Embrun. Il est donc officiellement animateur fédéral randonnée pédestre montagne.
- Marie-France Brochart a effectué le M2 qi-gong du 5 au 9 juin à Mâcon ; elle avait déjà fait un pré stage qi gong en 2022 ; elle donc officiellement animatrice fédérale de qi gong.



Nous sommes bien sûr particulièrement heureux de voir tous ces bénévoles s'engager dans le cycle de formation des animateurs, assurant le renouvellement des encadrants et la pérennité du club.

A signaler un besoin d'animateurs dans 2 disciplines en particulier : la gymnastique et la marche nordique.

Le site internet du Club

Pour assurer un lien permanent avec nos adhérents et nos animateurs, nous assurons une mise à jour régulière de notre site internet. Chacun peut le consulter et ainsi prendre connaissance des programmations des activités, disposer des liens vers les organisateurs, connaître le programme des sorties, faire part de ses observations, prendre connaissance des changements dans la programmation des activités liés à la météo. *Rappel de l'adresse du site:* <http://ffrsdigne.jimdo.com/digne-seniors/>

Nouvelles de la FFRS

FFRS 360

La Fédération Française de la Retraite Sportive, à laquelle nous sommes affiliés, a entrepris la modernisation de son système informatique dans le but notamment de dématérialiser les licences (obligation légale faite aux Fédérations)

A la rentrée de septembre 2023, il a été proposé aux adhérents de prendre leur licence en ligne sur un site dédié ; pour ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas le faire, le club a fait les inscriptions en ligne à leur place ; sur 270 licenciés, seules 14 personnes se sont inscrites elles-mêmes, ce qui est bien sûr très peu et ce qui nous a donné pas mal

de travail. Par contre la qualité des saisies est très bonne, alors que les saisies faites en ligne par les adhérents dans tout le territoire ne l'ont souvent pas été correctement (erreurs de saisie, dues notamment à un manque de filtres dans le logiciel de saisie en ligne)

Il y a eu énormément de problèmes dans les clubs et comités à l'occasion de la saisie des paramètres et des licences, ce qui a généré des mécontentements très exacerbés et somme toute justifiés ; l'aide apportée par les responsables n'a pas été à la hauteur des espérances légitimes. Le système est très coûteux et mal adapté à nos besoins ; c'est un logiciel de vente américain (Salesforce) utilisé par les très grands groupes (Axa, Paris 2024,..)

Ce système a été conçu et mis en place par un chef de mission mandaté par le bureau fédéral ; les avis du groupe majoritaire au Comité directeur n'ont pas été pris en considération.

Le système informatique qui a été commandé par la Présidente de la FFRS comprend la prise de licence, le suivi des formations et celui des séjours organisés par les clubs et comités. L'engagement pris auprès des prestataires porte sur une durée de 5 années minimum.

Son coût n'a été connu et porté à la connaissance du Comité directeur de la FFRS que le 20 octobre 2023

Coût global de l'investissement : 1 277 240€ (636 469€ déjà réglés) : solde : 640 771€ (dont 150 000€ en cours de négociation)

Coût global droits d'utilisation et maintenances : 1 664 350€

2022-2023 : 118 970€ (réglés)

2023-2024 : 325 912€ (dont 180 057,84€ déjà réglés)

2024-2025 : 334 609€

2025-2026 : 334 609€

2026-2027 : 334 609€

2027-2028 : 334 609€

A cela s'ajoute la valorisation comptable de la « main d'œuvre » dédiée au projet pour un coût global de 509 818,41€

2022-2023 : 239 818,41€

2023-2024 : 90 000€

2024-2025 : 60 000€

2025-2026 : 40 000€

2026-2027 : 40 000€

2027-2028 : 40 000€

Au total, sur 5 ans, la dépense minimale sera donc de près de 3,5 millions d'euros, mettant en péril l'existence de la Fédération.

AG FFRS

L'AG de la FFRS a eu lieu le 14 décembre à Amiens :

- le budget d'exploitation 2023-2024 a été voté
- un emprunt de 400 KF a été voté (pour subvenir aux soucis de trésorerie à venir en juillet/août, paiement des salaires des 17 salariés de la FFRS)
- le rapport moral de la Présidente n'a pas été approuvé (57% contre, 43% pour)
- le projet d'application de l'article 15 (révocation de l'ensemble du comité directeur fédéral) a été rejeté à une très forte majorité
- en fin d'AG la Présidente de la FFRS a présenté sa démission
- la vice-présidente a également démissionné
- le chef de projet informatique a démissionné avec effet à fin février.

Comité directeur du 10 janvier 2024

- la composition des membres restants du bureau et du comité directeur reste inchangée jusqu'aux prochaines élections
- est élu Président par intérim de la FFRS Jean-Pierre MORIGE, ex Secrétaire Général
- est élu Secrétaire Général Jean-Paul BOTTEAU, trésorier adjoint
- il est créé une Commission « Systèmes numériques d'Information » chargée notamment de suivre et contrôler l'avancée du projet FFRS360, avec une Co-Présidence assurée par Patrice MARCKT et Jean-Paul BOTTEAU
- la Commission « FORMATION » sera désormais présidée par Pascal LECOQ
- la Commission « PROJETS SPORTIFS FEDERAUX » sera présidée par Patrice MARCKT
- Une assemblée générale électorale fédérale aura lieu le , initialement prévue pour décembre 2024 ; une nouvelle équipe sera alors élue.

Les rubriques du site internet

	ACCUEIL	
	LES NEWS	
	DIGNE SENIORS + FFRS INSCRIPTIONS 2022- 2023	
	ACTIVITÉS PROPOSÉES	
	LOCALISATION DES ACTIVITÉS	
	PLANNING RANDOS DU MARDI PLANNING RANDOS DU VENDREDI PLANNING MARCHÉ NORDIQUE PLANNING BALADES DE PROXIMITÉ	
	PROCHAINE RANDONNÉE DU MARDI	
	PROCHAINE RANDO DU VENDREDI	
	MATÉRIEL GYM MARTINE CA VA SE PASSER DANS LE 04! PÉTANQUE JOURNÉE PORTES OUVERTES 2021 ARCHIVES PHOTOS MENTIONS	
	CONTACT	

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT - PERSPECTIVES POUR 2024

FFRS : Recommandations Santé

La Fédération Française de la Retraite Sportive a décidé (en application de la Loi du 2 mars 2022), après avis réglementaire de sa commission médicale, de mettre fin dès le 1^{er} janvier 2023, à l'obligation de présenter pour la délivrance d'une licence, d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive de loisir afin de faciliter et encourager l'accès aux activités proposées.

Même si, de manière générale, la pratique d'une activité physique régulière est reconnue unanimement et universellement comme un élément bénéfique pour la santé, la FFRS vous recommande d'analyser avec votre médecin si, le cas échéant, la pratique des disciplines que vous envisagez doit être adaptée à votre état de santé.

Pour vous aider dans cette démarche un auto-questionnaire « Q-AAP+ » a été élaboré par la Haute Autorité de Santé qui comporte 7 questions de base (ce questionnaire est différent du questionnaire utilisé jusqu'à présent) Une réponse positive à une ou plusieurs questions devrait vous inciter à une consultation médicale préalable. Ce document est bien sur confidentiel et ne doit être communiqué qu'au médecin de votre choix.

Lisez les 7 questions avec attention et répondez à chacune avec honnêteté, par oui/non	oui	non
1. Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque <input type="checkbox"/> ou d'une hypertension <input type="checkbox"/> ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ressentez-vous une douleur à la poitrine au repos, ou au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'AP ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu conscience au cours des 12 derniers mois ? Répondez non si vos étourdissements étaient liés à de l'hyperventilation (y compris pendant une AP d'intensité élevée).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Avez-vous déjà été diagnostiqué d'une autre maladie chronique (autres qu'une maladie cardiaque ou d'hypertension artérielle) ? Lister les maladies ici :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ? Lister les maladies et les médicaments ici :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous présentement (ou avez-vous eu dans les 12 derniers mois) des problèmes osseux, articulaires, ou des tissus mous (muscle, ligament, ou tendon) qui pourraient être aggravés par une augmentation d'AP ? NB. Répondez non si vous avez déjà eu un problème dans le passé, mais qui ne limite pas votre pratique d'AP présente. Lister vos problèmes médicaux ici :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Votre médecin vous a-t-il déjà dit que vous ne devriez pas faire d'AP sans supervision médicale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Montant de la cotisation 2024-2025

Suite à l'augmentation du coût de la licence fédérale de 6€ (qui est passé de 20€ à 26€), nous avons décidé en AG du club en janvier 2023 de porter le tarif d'adhésion annuel au club à 55€.

Il est rappelé que la cotisation annuelle a permis jusqu'à présent de pratiquer sans limitation toutes les activités sauf le yoga ; ceci n'est pas le cas partout, beaucoup d'associations font en effet payer chaque activité.

La saison prochaine, nous envisageons de moduler légèrement le coût de l'inscription. En effet le lundi et le mercredi, le club fait appel à des animatrices externes; en 2023, cela a représenté une charge de 2 310€. Il ne nous apparaît pas juste de demander aux adhérents une participation pour la pratique du yoga et ne pas le faire pour des séances de gym.

Comme certaines personnes ne pratiquent qu'un nombre réduit d'activités, nous proposons la mesure suivante :

- l'inscription à la gym du lundi à la piscine engendrera un surcoût annuel de 20€ ; de même pour l'inscription à la gym du mercredi à la piscine (+20€) ; l'inscription aux 2 séances du lundi et du mercredi sera limité à 30€ (au lieu de 40€)
- le tarif de l'adhésion de base sera par contre abaissé de 55€ à 50€ ;
- pour tous les adhérents qui ne feront pas de gym « payante » ni de yoga, le gain sera donc de 5€ ; cela concerne plus de la moitié des adhérents
- pour ceux qui s'inscriront à une séance de gym payante, le coût annuel sera de 70€, soit une augmentation de 15€ par rapport au tarif actuel; pour ceux qui s'inscriront aux deux séances de gym « payantes » le coût d'inscription sera de 80€ (+25€ par rapport à cette année) ; d'autres solutions pourront être débattues au cours de l'AG.

Pour les personnes qui auraient pris leur licence 2024-2025 dans un autre club de la FFRS, le coût de l'adhésion de base à « Digne Seniors Plus » sera 35 euros.

Pour les animateurs, compte-tenu de la bonne santé financière du club et du résultat d'exploitation excédentaire de 2023, nous vous proposons de voter pour décider d'appliquer ou non de la gratuité aux animateurs à la prochaine rentrée.

Modalités d'inscription à la rentrée (septembre 2024)

On insiste une nouvelle fois lourdement sur la nécessité, pour s'inscrire ou se réinscrire, de présenter un dossier complet.

Par ailleurs, on constate que des personnes viennent pratiquer les activités bien avant de reprendre leur licence, ce qui est tout à fait anormal ; en effet les personnes qui étaient déjà adhérentes au club ne bénéficient pas du droit à des séances d'essai ; celles-ci sont réservées aux nouveaux adhérents qui viennent découvrir nos activités.

Suite aux mesures réglementaires imposées aux Fédérations par la loi, la prise de licence à la rentrée 2024-2025 se fera une nouvelle fois de manière dématérialisée, sans impression de licence.

Il a été mis en place un système d'inscription via internet avec une possibilité de paiement en ligne de l'inscription.

La licence sera transmise par mail et également téléchargeable sur l'espace personnel FFRS360 auquel chaque licencié peut accéder s'il s'est inscrit en ligne sur le site FFRS360.

Pour les personnes qui n'ont pas internet ou qui n'en maîtrisent pas l'usage, nous continuerons à leur apporter bien sûr l'assistance nécessaire au cas par cas.

Activités

En 2024, les activités actuelles seront maintenues pour être maintenue. Des variations dans les horaires, salles et animateurs sont par contre possibles. Pour la country, nous attendons la décision de Jocelyne pour savoir si elle accepte de poursuivre ses cours en septembre prochain, pour la grande satisfaction de tous.

A la rentrée prochaine, Françoise a décidé de cesser ses activités d'animatrice ; elle n'encadrera donc plus la randonnée du vendredi ni la marche nordique ; c'est une décision que nous regrettons, mais que nous comprenons. Au nom de vous tous, je tiens à la remercier bien vivement pour tout ce qu'elle a fait pour le club. Elle a obtenu son brevet d'AF en randonnée pédestre le 17 octobre 2014 et celui de marche nordique le 20 octobre 2017. Nous allons bien la regretter mais c'est la vie !

La parole sera donnée à chaque animateur pour commenter l'activité qu'il encadre.

L'activité Yoga a connu un vif succès ; nous avons ajouté une 2^e séance hebdomadaire ; néanmoins nous avons dû refuser des demandes d'inscription

Marie-France Brochart ayant obtenu son brevet d'animateur Qi Gong, nous avons ajouté une séance de Qi Gong le mercredi matin ; cette séance nouvelle reçoit déjà bon nombre de participants.

A terme, d'autres activités pourraient être envisagées, mais cela nécessite que des bénévoles se manifestent pour en assurer l'encadrement.

C'est une démarche permanente de l'encadrement du club que de susciter de telles vocations.

Problématique des salles (gym, tai-chi, country, yoga)

Depuis novembre 2021, nous avons obtenu de la Ville de Digne l'autorisation d'utiliser la salle polyvalente de la piscine pour les séances de gym dispensées le lundi et mercredi après midi, en lieu et place des séances dispensées auparavant salle Banon.

Depuis septembre 2022, nous avons aussi réussi à pouvoir disposer d'une autre superbe salle au complexe aquatique, celle des arts martiaux pour y dispenser les séances de yoga.

Depuis la rentrée, nous avons aussi obtenu un créneau le jeudi matin pour la 2^e séance de Yoga, à la salle polyvalente de la piscine.

Quel plaisir de pouvoir disposer 4 fois par semaine de ces grandes salles, confortables et sécurisées.

Formation 2024

Nous n'avons à ce jour aucune inscription pour des formations en 2024:

Nous avons une demande non satisfaite en section SMS pour Martine Michel ; pas de place dans des formations de ce type à une distance raisonnable, mais la situation devrait évoluer prochainement, un recueil des besoins étant en cours au niveau national.

Nous insistons donc pour que de nouveaux adhérents s'investissent dans l'encadrement des activités, afin de soulager la tâche des animateurs actuels et, le cas échéant, de pouvoir mettre en place de nouvelles disciplines, pourquoi pas le pickle-ball, la gym aquatique, le self-défense, ou conforter des disciplines existantes comme la gymnastique, la marche nordique, et la country pour prendre éventuellement la relève de Jocelyne. Tous les frais de formation sont pris en charge par les différentes structures, de la Fédé aux clubs.

N'hésitez pas à venir nous voir pour en discuter, cela ne vous engage à rien ; venez même par deux si vous avez des craintes, cela peut vous apporter une motivation supplémentaire

Informations sur l'avenir de la gestion du club

Le Comité directeur du Club et le bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) ont été élus en janvier 2022 pour 3 ans. Leur mandat s'achèvera donc en janvier 2025. Je précise en ce qui me concerne que, contrairement à certaines rumeurs, j'irai au bout de mon mandat de Président (le 3^e), assisté par la secrétaire et la trésorière actuelles.

A l'AG de janvier 2025, donc dans un an, nous devons élire un nouveau comité directeur de 16 membres, qui élira ensuite les membres du bureau. Aucun des membres actuels du bureau ne souhaite se représenter pour la nouvelle mandature de 3 années. Il faudra donc élire un(e) secrétaire, un (e) trésorier et un(e) président.

Nous ferons en temps voulu un appel à candidatures pour l'élection au Comité Directeur.

Sorties 2024

Sont envisagées à la journée, avec un transport en car :

- en mars une sortie aux îles du Frioul, avec visite du château d'If
- fin juin une sortie « astronomique » à Saint-Michel l'Observatoire
- en décembre (peut être) une sortie visite des crèches dans les Alpes-Maritimes

Sont envisagées sur 3 jours, transport en covoiturage :

- une sortie activités aquatiques côtières, avec hébergement soit au Pradet, soit à Miléade de Carqueiranne, en juin
- deux sorties à Montgenèvre et Italie, en juin ou en septembre, une pour tous de type touristique, et une pour les randonneurs confirmés

Fin mai nous proposerons une mini-rando avec pique nique champêtre, soit au Poil (Majastres), soit au col de Fontbelle.

Merci de nous communiquer vos idées de sortie.



Le Président

Patrice Marckt